

**Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
et des Décisions du Maire**

Séance du Lundi 27 Novembre 2017

L'An deux mille dix-sept, le lundi 27 Novembre, à 20 h 00, le Conseil Municipal de la Commune de Grigny, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe RIO, Maire.

Étaient Présents : 19

P. RIO – F. OGBI - Y. LEBRIAND – S. LAATIRISS – C. TAWAB KEBAY – P. TROADEC – S. BELLAHMER – P. LOUISON – J. BORTOLI – C. VAZQUEZ – F. NDOMBELE – M. GAMIETTE - M. SOILIH – Y. BOUKANTAR – M. AUBRY – Y. ITOUA – C. RENKLICAY – S. GIBERT – S. GAUBIER.

Absents excusés représentés : 10

D. ATIG représenté par P. LOUISON – E. ETE représentée par C. VAZQUEZ – A. ZERKAL représenté par S. BELLAHMER – A. QAROUACH représenté par C. TAWAB KEBAY – M. RAMI représentée par Y. LE BRIAND – I. GRENOUILLAT représentée par P. RIO – G. BAGAVANNE représenté par S. LAATIRISS – C. MABANZA représentée par F. OGBI – T. DIAWARA représentée par Y. ITOUA – C. M' PIANA représentée par S. GIBERT.

Absent excusé : 1

G. BINOIS.

Absents : 5

L. HERGAUX – S. BENDIAB – D. DIARRA – K. OUKBI – A. LAMOTHE.

Délibération N° DEL-2017-0098 : « Vote de la Décision modificative N°1 du Budget Principal VILLE 2017 ».

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L1612-1 à L1612-20, l'article L2311-1, l'article L2335-2 et L.2121-31,

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

Vu la loi n°83-8 du 7 janvier 1983 portant répartition de compétences entre les Communes, les Départements, les Régions et l'État,

Vu sa délibération n° DEL-2017-0036 du 27 mars 2017 portant sur le vote du budget « Ville » exercice 2017,

Vu l'avis N°G/214/A-09 de la chambre régionale des comptes du 9 juin 2017,

Vu l'arrêté préfectoral n°2017-PREF-DRCL/481 du 4 juillet 2017,

1/3

Vu l'avis de la commission des services ressources du 23 novembre 2017,

Considérant par ailleurs l'intérêt de gérer en Autorisations de programme et Crédits de paiement les opérations à caractère pluriannuel,

Considérant que l'exécution du budget principal Ville 2017 nécessite des ajustements mineurs.

Délibère et,

Article 1^{er}

Approuve la décision modificative N°1 du budget « Principal Ville » pour lequel les balances s'établissent comme suit :

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

OPERATION DE L'EXERCICE	<i>Dont Restes à Réaliser</i>	RESULTAT REPORTE	DM1	CUMUL SECTION
36 679 936,45	1 975 036,95	14 337 178,75	792 392,00	51 809 507,20

RECETTES

OPERATION DE L'EXERCICE	<i>Dont Restes à Réaliser</i>	RESULTAT REPORTE	DM1	CUMUL SECTION
40 056 487,29	3 029 606,71	0,00	792 392,00	40 848 879,29

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

OPERATION DE L'EXERCICE	<i>Dont Restes à Réaliser</i>	RESULTAT REPORTE	DM1	CUMUL SECTION
47 181 563,00	0,00	0,00	420 999,40	47 602 562,40

RECETTES

OPERATION DE L'EXERCICE	<i>Dont Restes à Réaliser</i>	RESULTAT REPORTE	DM1	CUMUL SECTION
47 181 563,00	0,00	0,00	420 999,40	47 602 562,40

Décide des inscriptions budgétaires sur la décision modificative N°1 – budget Principal Ville – année 2017 selon les tableaux ci-dessous :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
CHAPITRE	LIBELLE	CREDITS PROPOSES
	Opérations d'équipements	390 392,00
16	Emprunts et dettes assimilés	- 70 000,00
26	Participations et créances rattac. à des particuliers	72 000,00
27	Autres immobilisations financières	390 000,00
45	Opérations pour compte de tiers	10 000,00
TOTAL		792 392,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT		
CHAPITRE	LIBELLE	CREDITS PROPOSES
13	Subventions d'investissement reçues (hors 138)	388 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	394 392,00
45	Opérations pour compte de tiers	10 000,00
TOTAL		792 392,00

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
CHAPITRE	LIBELLE	CREDITS PROPOSES
011	Charges générales	212 608,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	200 000,00
65	Autres charges	- 9 000,60
66	Charges financières	- 80 000,00
67	Charges exceptionnelles	- 297 000,00
023	Virement à la section d'investissement	394 392,00
042	Opérat° d'ordre de transferts entre sections	- 146 000,00
043	Opérat° d'ordre à l'intérieur de la section fonct.	146 000,00
TOTAL		420 999,40


RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
CHAPITRE	LIBELLE	CREDITS PROPOSES
74	Dotations, subventions et participations	23 000,00
77	Produits exceptionnels	397 999,40
TOTAL		420 999,40

Autorise le prolongement des autorisations de programme antérieures et

Autorise les crédits de paiement qui sont dans le document annexé.

Ainsi délibéré les, jours, mois et an susdits,



Le Maire,

 Philippe RIO

Vote pour : 26

Abstentions : 3 (S. GAUBIER – S. GIBERT – C. M' PIANA)

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte publié le :

30 NOV. 2017

Transmis au contrôle de légalité le : 30 NOV. 2017

3/3